



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2288

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à l'association Sport dans la Ville pour son programme d'actions 2011 Entrepreneurs dans la Ville

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Lafferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011

Délibération n° 2011-2288

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention à l'association Sport dans la Ville pour son programme d'actions 2011 Entrepreneurs dans la Ville**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : "Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat" (LVE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau.

La vision stratégique commune est de faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe, par une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur pour lui donner les moyens de réussir.

Aujourd'hui, cette dynamique et cette structuration ont permis de placer la Communauté urbaine comme première agglomération en matière de création d'entreprise avec 14 000 créations annuelles (hors Paris). De même, l'évolution des créations d'entreprises sur les dernières années a été supérieure au niveau régional et national, et on peut noter que 1 entreprise sur 4 de la région Rhône-Alpes est créée sur le territoire de la Communauté urbaine. Enfin, Lyon confirme son leadership en France et son positionnement dans les 10 villes européennes les plus entrepreneuriales (classement ECER), soulignant une satisfaction en augmentation des entrepreneurs accompagnés dans le cadre du réseau LVE (68 % en 2007/77 % en 2010).

Pour maintenir ces résultats élevés, la politique entrepreneuriale de la Communauté urbaine de Lyon porte une attention particulière à l'action dans les territoires fragilisés de l'agglomération pour soutenir un développement solidaire et équilibré. Dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), un soutien particulier est apporté aux actions mettant en œuvre un dispositif global d'insertion professionnelle, c'est-à-dire dont la finalité peut être la création d'entreprises, l'emploi ou la formation (amorçage, structure de test, autre structure ante-crédit).

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine de Lyon souhaite renouveler son soutien à l'association Sport dans la Ville, structure en cours de labellisation dans le cadre du réseau LVE, pour son programme d'actions 2011 "Entrepreneurs dans la Ville".

Présentation de l'activité de l'association Sport dans la Ville

Fondée en 1998, Sport dans la Ville est, en France, la principale association d'insertion par le sport. Elle assure la mise en place de centres sportifs dans des quartiers sensibles de la région Rhône-Alpes et accueille dans ses 20 sites 2 500 jeunes âgés de 7 à 20 ans. Soucieuse de pouvoir participer à la réussite de chaque jeune, Sport dans la Ville a mis en place en 2003 un programme de formation et d'insertion professionnelle intitulé "Job dans la Ville". La création d'entreprise pouvant également être, pour beaucoup de jeunes, une réelle voie d'insertion et de réussite, Sport dans la Ville a décidé de s'investir aux côtés d'EMLYON (Ecole de Management) dans le lancement du projet d'incubateur "Entrepreneurs dans la Ville".

L'incubateur Entrepreneurs dans la Ville est un espace de 400 mètres carrés, dédié aux entrepreneurs du programme, pouvant héberger de façon permanente jusqu'à 20 entrepreneurs dans des bureaux équipés à Vaise (Lyon 9^e). Des services d'accompagnement post-crédation sont proposés dans l'incubateur : coaching, formations, mise en réseau, etc. L'incubateur constitue une aide matérielle importante pour les entrepreneurs, mais est aussi un lieu d'émulation et de suivi propice au développement d'entreprises pérennes.

Bilan des actions réalisées pour l'année 2010

EMLYON et Sport dans la Ville ont souhaité, à travers leur projet commun "Entrepreneurs dans la Ville", assurer la mise en place d'une véritable action de promotion et de soutien à la création d'entreprises auprès de jeunes issus de quartiers en Politique de la Ville.

Cette action se traduit par un programme de formation et d'accompagnement de jeunes entrepreneurs. Depuis 2007, le programme a permis d'accompagner 4 promotions de porteurs de projet, et, au total, 60 projets. Sur ces 60 projets, on recense 29 créations d'entreprise effectives, dont 25 sont toujours en activité, et 14 projets encore en développement (recherche de locaux commerciaux, recherche de financements, etc.).

Le programme a initialement ciblé les premières étapes de la création d'une entreprise : formation à l'entrepreneuriat, conception du projet, écriture du Business Plan. Des services complémentaires ont été progressivement proposés pour accompagner le démarrage des entreprises créées et accompagnées : accès à un pool d'experts, parrainage par un chef d'entreprise, etc.

Programme d'actions 2011

Les trois grands objectifs poursuivis par l'association Sport dans la Ville en 2011 sont :

- de constituer une promotion de 20 porteurs de projet, qui suivront une formation EMLYON de trois mois à la création d'entreprise, et devront pouvoir produire un business plan réaliste à l'issue de la formation. La proposition de formation est articulée autour de cours fondamentaux et d'ateliers pratiques d'application aux projets. L'accent est mis sur les clés essentielles des processus entrepreneuriaux. A l'issue de la formation, un concours du meilleur business plan est organisé afin de récompenser les porteurs de projet,
- d'accompagner 20 entrepreneurs en post-crédation, dans le cadre de l'incubateur Entrepreneurs dans la Ville, renforcer les services offerts par l'incubateur. Chaque participant bénéficie de l'accompagnement d'un parrain chef d'entreprise. De plus, un pool d'experts, composé d'avocats, d'experts-comptables, et d'agences de communication, apporte des conseils aux entrepreneurs. En outre, des formations collectives sont mises en place. Un suivi individuel sera mis en place : il consistera en 4 à 6 rendez-vous annuels avec l'entrepreneur. L'objectif sera de permettre au porteur de projet de progresser dans son projet à travers un regard critique extérieur, des conseils, la mise en relation avec des interlocuteurs.
- d'obtenir la labellisation par le réseau LVE et contribuer à la vie de ce réseau par la participation aux réunions LVE (territoriales et plénières) et au salon des entrepreneurs (2011), mise en relation directe entre les entrepreneurs et les membres du réseau LVE.

Résultats attendus :

- nombre de porteurs de projets informés/passés par l'action : entre 15 et 20,
- nombre d'entreprises accompagnées de 0 à 3 ans : entre 15 et 20,
- taux de transformation (rapport entre projet accompagné et création) : 50 % dans les deux ans suivant le programme.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Afin de poursuivre les actions engagées en 2010, de pérenniser l'action "Entrepreneurs dans la ville", il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 50 000 € (montant identique en 2010).

Budget prévisionnel 2011

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	25 000	vente de produits finis, prestations de services, marchandises	12 500
services extérieurs	25 000	région Rhône-Alpes	50 000
autres services extérieurs	43 000	Communauté urbaine	50 000
charges de personnel	83 000	Caisse d'Epargne	70 000
dotation aux amortissements	50 000	association des diplômés EMLYON Business School	30 000
charges indirectes affectées à l'action	19 000	fondation Seb	15 000
		autres donateurs (ANF, fondation Auchan)	17 500
Total	245 000	Total	245 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Sport dans la Ville dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2011 "Entrepreneurs dans la ville",

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Sport dans la Ville définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 2291, selon l'échéancier suivant : 40 000 € en 2011, 10 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.